

REGLEMENT DE L'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE

En s'inscrivant à l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE, le participant reconnaît et accepte sans réserve le présent règlement dans toutes ses dispositions.



ARTICLE 1 – PRESENTATION

L'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE est organisé par l'US Laval Athlétisme, avec le soutien de Breizh Chrono et Klikego.

L'EKIDEN est une course par équipe et en relais sur la distance du marathon. Chaque équipe est constituée de 6 coureurs parcourant les distances suivantes :

1er relayeur : 5 km	4ème relayeur : 10km
2ème relayeur : 10km	5ème relayeur : 5km
3ème relayeur : 5 km	6ème relayeur : 7,195km

Il se déroulera du 13 au 28 Mars 2021.

Pour participer, il suffit de créer une équipe de 6 coureurs au sein d'un club/association, entre amis ou en famille !

Organisez et courez votre EKIDEN où vous voulez, quand vous voulez tout en respectant les mesures sanitaires qui seront en vigueur à cette période.

Le coût de l'inscription est de 4€ par coureur soit 24€* par équipe.

(*) +1.50€ de frais de transaction bancaire

L'ensemble de l'argent collecté sera reversé à l'association France ADOT 53, fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains.

Site internet informatif de France ADOT 53 :

<https://www.france-adot.org/adot-departementales/adot-53/>

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

L'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE est ouvert à tous, hommes, femmes, licenciés ou non, nés en 2005 et avant

Distances maximales autorisées par sortie, selon l'âge des participants :

+20 ans (Masters, Séniors, Espoirs) : illimité

18/19 ans (Juniors) : 25km max

16/17 ans (Cadets) : 15km max

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Les participants devront respecter les règles de bonne conduite édictées en annexe 1 du présent règlement.

Chaque inscrit participe à l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE sous sa propre responsabilité et atteste disposer à ce titre d'une police d'assurance individuelle accident couvrant notamment les dommages corporels. La responsabilité de l'Organisateur ne pourra être recherchée à quelque titre que ce soit, et notamment en cas de maladie, de blessure personnelle ou causée à un tiers, à un décès ou à des dommages matériels survenant suite à sa participation.

ARTICLE 3 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne à **partir du 20 Février 2021 0h00 et jusqu'au 28 mars 2021 20h00**.

- Le capitaine devra inscrire son équipe de 6 coureurs en ligne sur la plateforme Klikego accessible directement sur le site de Klikego : www.klikego.com
- Après son inscription, le capitaine recevra le dossard digital de chaque coureur de son équipe qu'il pourra imprimer, à l'adresse mail renseignée lors de son inscription. Le dossard sera également disponible à partir du compte Klikego de l'inscrit.
- L'équipe s'organise pour courir chaque relais, à l'endroit de son choix, **entre le 13 mars 2021 8h et le 28 mars 2021 20h**
Chaque coureur de l'équipe doit avoir couru sa distance relais pour que l'équipe soit classée.
- A l'issue de l'EKIDEN, le capitaine renseignera la performance de chaque coureur de son équipe à partir de son compte Klikego. Dans la page d'inscription, il pourra accéder à son espace « Epreuve virtuelle » et :
 - Renseigner le temps de course de chaque Relais
 - Joindre éventuellement un justificatif de course (capture d'écran de la montre ou capture d'écran d'une application mobile)

Aucune inscription par courrier, téléphone ou par mail ne sera prise en compte.

Aucun remboursement ne sera possible.

ARTICLE 4 – CLASSEMENT

Un classement de l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE, sans récompense, sera publié le lundi 29 Mars à 12h00. Il sera disponible sur les sites de Breizh Chrono et Klikego.

Il est précisé que l'Organisateur ne dispose d'aucun moyen fiable de contrôler la véracité des données téléchargées par les participants. Ces derniers ne sont donc liés pour la déclaration de leurs performances que par un contrat moral de confiance. Aucun recours sur ce classement ne saurait par conséquent être formé à l'encontre de l'Organisateur en cas de suspicion de triche par un des participants.

Rappel : Chaque coureur de l'équipe doit avoir couru sa distance relais pour que l'équipe soit classée.

ARTICLE 5 – TIRAGE AU SORT

Grace au soutien des partenaires de l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE, un tirage au sort sera effectué le 29 Mars 2021 et désignera parmi les participants un gagnant pour chacun des lots mis en jeu par l'Organisateur (une douzaine environ). Les gagnants seront informés par e-mail.

ARTICLE 6 – DROIT A L'IMAGE

Par sa participation, chaque concurrent autorise expressément l'Organisateur ou toutes personnes physiques ou morales qu'il aura désignées à utiliser ou faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, et/ou sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour

toute la durée de protection actuellement accordée par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Cette autorisation vise notamment, mais pas exclusivement, les photographies postées par les participants sur la page Facebook de l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE ainsi que sur toute autre plateforme telle youtube, ...

ARTICLE 7 – CNIL

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant et sont informés que leurs résultats pourront être publiés sur le site internet de Klikego, Breizh Chrono. S'ils souhaitent s'opposer à la publication de leurs résultats, les participants devront expressément en informer l'Organisateur à l'adresse suivante :

contact@breizhchrono.com

ARTICLE 8 - ANNULATION / MODIFICATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou toutes autres décisions administratives ou de toute autre circonstance que l'Organisateur estimerait, notamment, mettre en danger la sécurité des concurrents, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou d'en modifier les modalités, ou d'apporter tous les changements nécessaires à son bon déroulement.

ARTICLE 9 - ALBUM PHOTO

Chaque équipe pourra participer à un Album Photo de l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE

Pour ce faire, elle devra poster sur la page Facebook de l'organisateur

<https://www.facebook.com/ekidendelaval/>

<https://www.facebook.com/uslavalathletisme/>

entre le 13 mars et le 28 mars 2021 à minuit, une photo prise à l'occasion de sa participation à l'EKIDEN.

Pour être recevable, la photo devra être prise avec le dossard de l'évènement l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE que chaque coureur de l'équipe devra avoir imprimé. Toute photo prise sans cet élément ne sera pas acceptée.

Nous vous laissons être imaginatifs !!

ANNEXE 1

LES REGLES DE BONNE CONDUITE DU COUREUR CONNECTE

Chaque participant de l'EKIDEN DE LAVAL CONNECTE s'engage à :

- 1/ Respecter les mesures sanitaires qui seront en vigueur du 13 au 28 Mars 2021
- 2/ Ne pas courir s'il présente des symptômes de la COVID 19 ou a présenté des symptômes dans les 15 jours précédant sa course
- 3/ Ne pas courir sur un tapis de course ou utiliser un moyen de locomotion quelconque lors de l'enregistrement de ses données (rollers, vélo, voiture,...)
- 4/ Respecter le code de la route
- 5/ Ne pas cracher au sol
- 6/ Ne pas jeter de déchet sur la voie publique
- 7/ Télécharger ses données de performance de manière loyale, dans le respect des autres participants
- 10/ Respecter toute autre règle de bonne conduite que nous aurions pu oublier !!!